

# **COMMUNE DE DOUALA 3E (BASSA) : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 02 mars 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOGPASSI III DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation des salles de classe de l'école publique de Ndogpassi 3 dans l'Arrondissement de Douala 3ème.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent principalement :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- MACONNERIE
- BETON ARME POUR POTEAUX
- ENDUIT
- CHARPENTE ' COUVERTURE

### **3. Coût prévisionnel**

Pour une provision budgétaire de 8 600 000 (Huit million six cent mille) francs CFA.

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

### **5. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un seul lot. Réhabilitation des salles de l'école publique de Ndogpassi 3 :

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, pour une provision budgétaire de 8 600 000 (Huit million six cent mille) francs CFA.

### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755, dès publication du présent avis.

### **9. Acquisition du dossier**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des

Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20.000) francs CFA versée à la Recette Municipale de Douala III.

#### **10. Remise des offres**

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, au plus tard le 22 Mars 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

#### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 001/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 02 mars 2021**

**TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DE L'ECOLE  
PUBLIQUE DE NDOGPASSI III DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème  
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

#### **11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard 22 Mars 2021 à 14 heures précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1er étage, de l'hôtel de ville de Douala 3ème.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de cent soixante-douze mille (172.000) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances telles que listées à la pièce n° 11, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage, le 22 Mars 2021 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

## **13. Critères d'évaluation**

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

### **Critères éliminatoires particuliers**

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative non remise après 48h ;

- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur de la non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.

### **Critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Présentation générale de l'Offre \_\_\_\_\_ Oui/non
- Références techniques de l'entreprise \_\_\_\_\_ Oui/non
- Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement \_\_\_\_\_ Oui/non
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels \_\_\_\_\_ Oui/non
- Méthodologie d'exécution \_\_\_\_\_ Oui/non
- Capacité financière \_\_\_\_\_ Oui/non

### **Qualification Technique**

Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses sous-critères.

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

### **14. Attribution**

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.

### **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

#### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755.

DOUALA le 02 Mars 2021

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

[Télécharger le DAO](#)